1350 rue St Louis et servant comme un entrepôt pour les boites à glace, etc.

6

Usine de la Brasserie Weckerling.

L'usine entière et la propriété de l'ancienne compagnie de la Brasserie Weckerling, comprenant les propriétés foncières ci-après décrites, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent en quelque sorte, y compris les machines, bouilloires, pompes, machines à glace, appareil à brassage et tous les attachements et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent situées dans le Premier District de cette ville, comme suit, à savoir.

Premièrement—Un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, au coin nord-ouest de la rue Magasine et de la rue Delord, dans l'ilet borné par lesdites rues Camp et St-Joseph, mesurant soixante neuf pieds cinq pouces et trois lignes sur la rue Magasine, sur une profondeur d'environ cent vingt trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Delord la façade et la profondeur étant de mesure américaine, et les droits et titres à une allée laissant face à la rue Delord, au fond de, et touchant le dit lot, laquelle allée a une façade de quatre pieds sur la rue Delord, s'étendant au fond jusqu'à la ligne exclusive de la propriété maintenant ou dernièrement appartenant à J. A. Maybin, tout le lot de terre sus-décrit, ou à peu près soixante neuf pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur de la rue Delord, la façade aussi bien que la profondeur, en mesure américaine, aussi une certaine ligne ou portion de terre située dans le même ilet que la propriété sus-décrite, mesurant six pouces et demi de face à la rue Magasine sur une profondeur de quarante-huit pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le même district et le même ilet mesurant vingt-quatre pieds trois pouces de face à la rue Magasine, commençant avec soixante-neuf pieds huit pouces du coin des rues Magasine et Delord, sur cent-vingt-trois pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Troisièmement—Deux certains lots de terre situés dans le même district et le même ilet, mesurant chacun, d'après un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 16 mars 1878, attaché à un acte de vente de Edward W. C. Maybin et autres, à J. J. Weckerling, passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, le 29 mars 1879, Vingt-quatre pieds trois pouces de face à ladite rue des Magasins, sur cent-vingt-trois pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles à une allée au fond, large de quatre pieds.

Quatrièmement — Un certain lot de terre situé dans le même district et le même ilet, désigné par le No 11 sur un plan tiré par Chas F. Zimpel, ancien député voyer, et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire de cette ville, et mesurant, mesure américaine, vingt-et un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Delord sur une profondeur de cent quarante neuf pieds deux pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Avec droit d'usage et d'occupation d'une allée de quatre pieds de largeur, ouvrant sur la rue Delord et s'étendant sur la ligne du fond de la dite propriété et appartenant à celle ci aussi bien qu'aux autres propriétés qui l'entourent.

Cinquièmement—Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Camp, Poeyfarré et Magasins, désignés comme lots Nos douze, treize et dix-huit, sur un plan de E. Gottheil, architecte, daté du 26 mars 1849, attaché à un acte passé pardevant A. Chiapella, ancien notaire de cette ville, lesdits lots mesurant, mesure américaine, comme suit, à savoir: Le lot No 12 mesure vingt cinq pieds de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt-quatre pieds quatre pouces et une ligne de profondeur; le lot No 13 mesure vingt-sept pieds de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt-trois pieds huit pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 18 mesure vingt cinq pieds de face à la rue Delord sur cent vingt-quatre pieds quatre pouces et une ligne de profondeur.

Toute cette propriété a été achetée par ladite New Orleans Brewing Association de l'ancienne Weckerling Brewing Company d'après deux actes distincts passés pardevant le dit Joseph D. Taylor, notaire de cette ville, le trente-et-un mai A. D. 1890.

Les améliorations consistant: de la brasserie, une splendide substantielle et jolie bâtisse en briques à quatre étages, le cold storage et cave à bière, une grande bâtisse en briques à 5 étages la machine et la chambre à machines, une bâtisse en briques à deux etages et les autres améliorations sont: une bâtisse en briques à 2 étages pour bureaux; la chambre pour bouilloire (contenant 4 bouilloires d'une construction en acier, la chambre à lavage, aussi construite en acier; hangar pour expédition, cooler, etc., etc., 2 entrées pour wagons une sur l'avenue Howard, et une sur la rue Magasin; Le tout équipé avec les machines les plus modernes et dépendances pour faire marcher une manufacture de première classe avec une capacité de 250 bbls par jour, et ayant sa propre électricité pour son éclairage, et un beau puits artésien;

Les écuries, etc., sont situées sur les trois lots décrits dans l'ilet contigu ci-dessus et borné par l'avenue Howard, les rues Camp, Magasins et Poeyfarré; ladite portion de terre s'étend au travers de l'ilet à une profondeur de 248' 8" 2"', avec une façade de 52' sur la rue Poeyfarré, et 25' 0" de face sur l'avenue Howard. La bâtisse qui s'y trouve est une bâtisse en briques à 2 étages avec stalles et installations pour environ 50 chevaux au rez-de-chaussée, et entrepôt et emmagasinage pour le fourrage au 2ème étage. La bâtisse est connue par le numéro municipal 524 avenue Howard.

7

Autres Propriétés Foncières

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 47 de la rue Conti; comprenant aussi l'installation de buvette et les étagères et comptoirs, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Passage de la Bourse, Chartres et St Louis, formant le coin des rues Conti et Passage de la Bourse et mesurant plus ou moins 17 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur et une façade sur le Passage de la Bourse, de 55 pieds.

Etant la même propriété que l'Association de la Brasserie New Orleans a achetée à une vente publique faite par Charles W. Drown, autrefois shérif civil de cette paroisse en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par suite du procès de John T. Hardie et autre vs Philip Thompson, No 31,523 du dossier de ladite Cour: le tout conformément à l'acte du shérif, daté du 23 mai 1891 et enregistré au bureau des transferts en cette ville, livre 140, folio 25, aussi enregistré C. O. Bk. 147, folios 222, 223 et 224.

Les améliorations consistent en une substantielle bâtisse en briques à trois étages connue comme le Philippine Saloon, ensemble avec toutes les installations et meubles, etc., nécessaires pour faire marcher les affaires d'une buvette de première classe.

8

Deuxièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Serapis, Philip et Rousseau, désigné par le No vingt et un, sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de la ville de Lafayette, daté du 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la Paroisse Jefferson. Lis et mesurant trente deux pieds dix pouces sept lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur cent huit pieds quatre pouces deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No vingt deux, et cent douze pieds, trois pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot No vingt, et trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur au fond; le lot sus-décrit No vingt et un fait partie des lots originaux Nos 21 et 22, sur le plan du Faubourg Livaudais.

Toute cette propriété a été acquise par la dite New Orleans Brewing Association, de l'ancienne Southern Brewing Company, d'après un acte passé pardevant ledit Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 31 mai, A D 1890.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques cimentées à deux étages, la façade contenant un rez-de-chaussée, grand vestibule, magasin, et dans le fond grande chambre, pour la glace et écurie à deux étages, au premier étage sont cinq chambres meublées, vestibule et grand vestibule pour l'escalier, alterne, etc.

9

Troisièmement—Une étendue de terre de forme irrégulière, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située sur la rive gauche du Bayou St Jean, au fond de cette ville, s'élargissant dans le fond et mesurant deux arpents vingt-neuf pieds sur ledit Bayou St Jean, sur dix arpents quatorze toises de profondeur, bornée par les terrains de F. D'Hémécourt, Alpuente et Macarty, ayant trente quatre arpents de superficie, moins ce qui suit—

"A" Un certain lot ou portion de terre dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné comme ilet 473, borné par les rues Toulouse, Génois, St Pierre, Clark et par ledit Canal; ledit morceau de terre étant mieux décrit comme commençant à un point de la ligne de la rue St Pierre sur ledit ilet à 25 pieds de ce coin Nord Est; alors s'étendant dans la direction ouest de 140 pieds, à une distance de 95 pieds et 6 pouces Sud, 84 degrés à l'Est de la ligne du Nord dudit carré; alors s'étendant au Sud jusqu'à 84 degrés à l'Est, 104 pieds 8 pouces et 7 lignes à un point éloigné dudit canal de 48 pieds; puis allant parallèlement à la première ligne décrite à la ligne Ouest de ladite rue St Pierre, une distance de 88 pieds 4 pouces; puis le long de la ligne Ouest de la rue St Pierre jusqu'au point de départ.

"B." Une certaine autre portion ou morceau de terre dans ledit Second District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné comme 472, borné par les rues St-Pierre, Génois, et par ledit canal, plus clairement décrit, comme commençant à une distance de 17 pieds et un pouce sud, du coin desdites rues Génois et St-Pierre sur la ligne Est de ladite rue St-Pierre; alors allant dans une direction Sud le long de ladite ligne de ladite rue St-Pierre, une distance de 104 pieds quatre pouces et deux lignes à une distance de 45 pieds dudit canal sur la ligne Est dudit ilet, 84 pieds 11 pouces au coin nord-est dudit ilet; alors dans la direction ouest, le long de la ligne du nord dudit ilet, 60 pieds 2 pouces et 0 lignes à un point 84 pieds Est du coin Nord-ouest dudit ilet, puis retournant dans la direction sud-est le point de départ.

"C." Une langue de terre commençant au Bayou St. Jean, mesurant sur ledit Bayou 53' 10" et 61' 11" 3"' sur la ligne qui la sépare de la propriété de Maurice Picheloup; 565 pieds du côté opposé de la ligne de côté, plus près de l'avenue Orléans, et 599 pieds sur la ligne de ladite rue plus près de l'avenue Métairie.

Toutes propriétés qui ont été acquises par la New Orleans Brewing Association de l'ancienne Southern Brewing Company d'après un acte passé pardevant ledit Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 31 mai A. D. 1890.

Lesdites portions A et B ayant été expropriées par un jugement de la Cour Civile de District rendu le 1er février 1898, et signé le 7 février 1898, dans l'affaire intitulée "Drainage Commission vs New Orleans Brewing Association," No 55.349, Division "C," de ladite Cour.

Et ladite portion "C" a été exproprié par un jugement de ladite cour rendu le 7 juin 1898, et signé le 13 juin 1898, dans l'affaire intitulée "City of New Orleans vs New Orleans Brewing Association," No 56,093, de la Division "C."

Les améliorations consistent:

Premièrement—Une résidence en bois couverte en ardoises, contenant galerie sur la façade et 6 chambres, hangar, citerne, etc., occupée par le gardien du parc.

Deuxièmement—Une autre bâtisse en bois couverte en ardoises, contenant 2 chambres, hangar et grande glacière.

Troisièmement.—Un emplacement pour rafraichissements avec toiture en papier goudronné, mesurant environ 36x40.

Quatrièmement.—Une grande salle de danse d'environ 80x90.

Cinquièmement.—Les bâtisses du N. O. Rifle Club, comprenant une bowling alley, un tire à la carabine, chambre du club et vaste galerie couverte, etc., étant une bâtisse en bois couverte en ardoises. Barrière en fer en face du parc, plusieurs beaux arbres ombrageux, passages pavés, cabinets de toilette, etc., etc.

10

Toutes les propriétés mobilières de la manufacture de la Brasserie Crescent City, coin Canal et avenue Claiborne, comprenant une forge et établis de charron, harnais, chevaux, mulet, wagon et autres véhicules, harnais, fourrages, etc.

11

Toute la propriété mobilière à la manufacture de la Brasserie Louisiana, coin Jackson et Tchoupitoulas, comprenant malt, houblon et autre matériel en usage dans une brasserie; barils de bière kegs et tonnellerie, meubles de bureau, fourrage, chevaux, mulets, wagons et autres véhicules, outils, charbon, bouteilles, bouchons, affaires d'annonces, étiquettes, bière en bouteilles, etc.

12.

Toute la propriété mobilière de l'établissement de la Brasserie Pelican, rue Nord Peters entre Clouet et Louisa, comprenant malt, houblon et autres matériel de brasserie, bière, sel, huile, barils, kegs et tonnellerie, cheval, mulets, wagons, et autres véhicules fourrage, etc.

13.

Toute la propriété mobilière de l'établissement de la Brasserie Southern, comprenant malt, houblon, et autres matériaux de brasserie, bière, meubles de bureau, chevaux, mulets, harnais, wagons et autres véhicules, fourrage, outils, planches, barils, kegs, tonnellerie, etc.

14.

Toute la propriété mobilière de l'établissement de la brasserie Weckerling, coin des rues Magasins et Delord, comprenant malt, houblon et autres matériaux de brasserie, bière, huile, kegs, barils et tonnellerie, meubles de bureau, chevaux, mulets, wagons et autres véhicules harnais, fourrage, outils, amonia, etc.,).

15.

Propriété mobilière au dépôt de Carrollton: wagons, harnais et storage vault.

16.

Propriété mobilière au dépôt de Gretna, chevaux, wagons, jumper et harnais.

17.

Contenu du bureau No 528 rue Camp: Pupitres, tables, chaises, typewriter, coffre-fort en fer, éventails électriques, water cooler, etc.

18

Glacières, réfrigérateurs, robinets, etc., complets, au nombre de 810, à de différents endroits, publiés dans l'inventaire.

19

Propriété à Baton Rouge, Lne.

Consistant en deux chevaux, un wagon, un jeu de harnais et quatre boites de bière.

20

Propriété à Biloxi, Miss.

Consistant en un cheval, un wagon à ressorts, un petit wagon et un jeu de harnais.

21

Propriété à Lac Charles, Lne

Consistant en deux chevaux, un wagon, un jeu de harnais, huit boites de bière, un assortiment d'installation de buvette.

22.

Propriété à Waco, Tex.,

Consistant en trois chevaux, trois wagons et jeux de harnais.

23.

Propriétés Foncières, à Crowley, Lne.

Lot No 4 dans l'ilet No 8, ayant une façade de 37 pieds 3 pouces, sur une profondeur de 88 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec la partie du lot numéro 3, du même ilet, ci-après décrite: 12 pieds 9 pouces de face sur l'entière profondeur du lot, quatre-vingt huit pieds et demi entre lignes parralèlles qui doivent être prises sur le côté nord dudit lot numéro 3, donnant les dimensions suivantes à toute la pièce de terre, à savoir: 50 pieds de face sur une profondeur de 88 pieds 6 pouces entre lignes parrallèles comme petit terrain de la ville de Crowley, Lne, maintenant classé dans le bureau du commis de cour, dans et pour la paroisse Acadia. Ledit ilet étant borné au nord par la rue Première, au sud par la rue Front, et à l'est par l'avenue "G", la rue à l'ouest étant courte et point nommée; avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite pièce de terre, avec tous les droits, privilèges, avantages et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant. Etant la propriété acquise par la "New Orleans Brewing Association" le 2 avril 1894 de Lawson et McDonald, d'après acte pardevant Francis F. Foote, notaire de la Paroisse Acadie. Le titre de ladite propriété ayant été accepté par ladite "Association" le 21 juin 1894 par déclaration pardevant J. Z. Spearing, notaire en la ville de la Nlle Orléans, et ledit titre ayant été déposé au bureau du commis de cour de ladite Paroisse Acadie le 5 juillet 1894 dans le livre des transferts "K" folio 710.

24.

Propriétés Foncières à Rock Island, Texas.

Lots Nos 13 et 14 dans l'ilet numéro 4, dans la ville de Rock Island, comté de Colorado et Etat du Texas, mesurant chacun 25 pieds de largeur sur 140 pieds de profondeur, d'après une mappe de ladite ville de Rock Island, enregistrée dans le livre 13, folios 69, 63 et 64 des transferts dudit comté. Laquelle propriété a été achetée par la New Orleans Brewing Association le 26 mars 1898, de J. W. Caller, d'après acte dûment certifié le même jour pardevant L. D. Secrest, juge de paix et notaire ex-officio du comté de Colorado, Texas, et enregistré dans ledit comté, le 18 avril 1898, dans le livre No 17 des transferts dudit comté, folios 540 et 541.

25.

Propriétés Foncières à Schulenberg, Texas.

Tout le certain lot ou morceau de terre situé dans le comté de Lafayette, dans l'Etat du Texas connu et décrit comme lot de ville numéro 27, dans l'ilet numéro 21, dans la ville de Schulenberg, sur la ligne du Galveston, Harrisburg et San Antonio Railway, ensemble avec toutes et en particulier les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec les droits et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant; étant la même propriété que la New Orleans Brewing Association a achetée de John Blank et sa femme, d'après acte daté du 3 avril 1891, le même jour dûment certifié pardevant J. D. Taylor, notaire de la ville de la Nouvelle Orléans et enregistré dans le Bureau du commis de Cour dudit comté, le 16 avril 1891.

Deuxièmement—Lots Nos 37 et 38 de l'ilet No 88 dans la ville de Schulenburg, Etat du Texas, et situés sur la ligne du Galveston, Harrisburg et San Antonio Railway, d'après le plan et enregistré dans ledit comté, livre ..., folio 329, avec toutes les bâtisses et améliorations sur lesdits lots de terre, et tous les droits, particuliers, et servitudes à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant. Les quelles propriétés ont été achetées par la "New Orleans Brewing Association" d'après acte daté du 1er mai, 1892, de L. E. Clark, certifié le 7 mai 1892, pardevant M. C. Levey, notaire du comté Lafayette, et enregistré dans le bureau du commis de Cour dudit comté, le 28 juin 1892.

Ensemble avec la propriété mobilière qui suit. Deux chevaux et trois wagons.

26.

Propriété à Whitecastle, Louisiane.

Une bâtisse en bois à un étage, couverte en bardeaux pour emmagasiner le charbon, située sur la propriété à bail, décrite comme lots 1 et 2, mesurant 130 pieds de face à la Railway Avenue, sur 130 pieds de profondeur dans la ville de Whitecastle, Lne. Laquelle propriété a été louée à Eugène Hirth, par acte daté du 21 mai 1897 et le même jour certifié pardevant Paul Lèche, notaire, et s'étendant au 15 février 1900, à raison de $8,00 par mois.

Ensemble avec ledit bail, deux chevaux, un grand wagon, un petit wagon, un jeu de harnais, seize boites de bière et un coffre fort en fer.

27.

Propriété à Thibodaux, Lne.

Une voûte à emmagasiner les marchandises, située sur la propriété appartenant à Laurance Keefe, et décrite comme suit: 33 pieds de largeur sur 20 pieds de largeur dans la partie la plus proche de la résidence dudit Keefe, située dans la ville de Thibodaux, faisant face à la rue Jackson, avec une entrée rue Jackson louée d'après un acte pardevant Thomas A. Bardeaux, notaire de la Paroisse Lafourche, daté du 5 avril 1895 à raison d'un loyer de huit piastres par mois.

Ensemble avec ledit bail deux chevaux, un grand wagon, un petit wagon, une plateforme, deux jeux de harnais, 14 boites à bière et 14 robinets de bière.

28.

Propriété à Hallettsville, Texas.

Une bâtisse en bois à un étage, couverte en bardeaux, servant à emmagasiner les marchandises, sur le terrain ci-après décrit—à 30 pieds de distance du côté nord, et s'étendant au fond entre lignes parallèles sur l'entière longueur de terrain ci-après décrit, une partie de l'étendue de terre de la Ville de Hallettsville, aussi une partie de l'ilet No 18, aussi parties des lots Nos 5 et 3 dudit ilet. Commençant à un point à 65 pieds N. 10 O. du S. O. coin dudit lot No 18, alors N. 10 O 55 pieds à un point, puis S. 10 E. 55 pieds à un point, puis S. 80, N. 100 pieds au point de départ, lequel terrain a été loué de Fritz Beyer et Adolphe Kunts, le 17 février 1892 à raison de cinquante piastre par an.

Ensemble avec ledit bail, trois chevaux, un grand wagon, un wagon simple, un jeu de harnais.

29.

Propriété à Shreveport, Lne

La Bâtisse en bois à un étage couverte en bardeaux servant à emmagasiner les marchandises, et une écurie en bois, simple, situées sur le terrain ci-après décrit: Commençant à un pointe sur le côté ouest de la rue Market et 6 pieds au nord du North rail sur la voie la plus près de la ligne du côté nord du Texas et Pacific Railway Co. dans la ville de Shreveport, puis parallèle à l'ouest de ladite voie de côté de 60 pieds, alors dans la direction nord à un angle droit de ladite voie sur la ligne sud d'une allée, alors allant à l'est du côté sud de ladite allée, 60 pieds du côté ouest de la rue Market, puis au sud dudit côté ouest de la rue Market, jusqu'au point de départ, louée du Texas Pacific Railway Co., d'après acte sous signature privée, datée du 1er avril 1892 à raison d'un loyer de $1 00 par an, qui doit être payé à l'avance.

Ensemble avec ledit bail, quatre mulets, deux jeux de harnais, deux wagons, onze boites de bière, dix-neuf robinets à bière, un pupitre de bureau, et trois chaises de bureau.

30.

Comptes courants, Billets à recevoir et jugements complètement décrits dans l'inventaire.

31.

Marques de fabrique,—Perfection, Extra Pale, Export, Nanen, Louisiana, Pilsener, Union et Culmbacher.

32

Propriété mobilière du Crescent City Brewery par le receveur.

33

Propriété reçue par le Crescent City Brewery par le receveur et placée dans les autres brasseries en ceci ci-après démontré. Un coo... avec fil de cuivre à la Brasserie Louisiane. Une machine électrique pour lumière à la Brasserie Southern. Une pompe de la Brasserie à la brasserie Pelican. Une pompe de la chambre à machine à la Brasserie Weckerling. Une pompe de la chambre à machine à la Brasserie Southern.

Une pompe de la cave à fermentation.

Termes et Conditions de la Vente.

Toute la propriété ci dessus décrite sera premièrement offerte en un lot comme un tout, et l'adjudicateur sera requis de payer comptant, au moment de l'adjudication, dix pour cent du total du prix d'achat de cela.

Là-dessus, la propriété sera vendue séparément en lots, comme ci-dessus indiqué, du No 1 au No —, tous deux incl s.

Si le total des ventes en lots n'excède pas le total de la vente en bloc, alors les ventes en lots seront considérées comme si elles n'étaient pas faites; mais si le total des ventes en lots excède le montant de la vente en bloc, alors l'acquéreur de chaque lot sera requis de payer comptant dix pour cent du montant de l'adjudication, et l'affaire entière sera alors renvoyée à la Cour Civile de District pour la confirmation de tel vente ou ventes selon que la Cour puisse croire convenable.

Les actes de vente de la propriété foncière devant être passés pardevant Lamar C. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur, moins les timbres du revenu: et au moment du passage des actes de vente l'acquéreur devra payer au notaire, en plus et au-dessus du montant de son enchère ou enchères, les taxes de 1899.

Si la vente est faite en bloc, l'acquéreur devra payer comptant tel proportion de l'adjudication totale qui représentera avec référence à l'estimation le prix pro rata de la propriété foncière située à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse et de la propriété mobilière et toute la propriété située en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la valeur de la Crescent City Brewery jusqu'au montant de la somme de $180,000.00 avec six pour cent d'intérêt par an là dessus du 1er février 1899, et de la valeur de la Weckerling Brewery jusqu'à la somme de $30,000 avec six pour cent d'intérêt par an là-dessus du 1er février 1899, la valeur pro rata des six articles dont il est fait mention ci-dessus comme enlevés de la Crescent City Brewery, et placés dans les brasseries Louisiana, Southern, Pelican et Weckerling, et l'acquéreur paiera également comptant la somme de quarante et un mille deux cent-deux dollars ($41,202) comme le montant arrivé à maturité et les coupons non payés des bons hypothécaires du défendeur, daté le 31 mai 1890.

Et pour la balance de ladite adjudication, ledit acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère les premiers anciens bons hypothécaires non payés du défendeur selon acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, et daté comme ci dessus déclaré le 1er mai 1890.

Si la vente est en lots, tous les lots seront payés comptant excepté ceux représentant la Lafayette Brewery, la Louisiana Brewery, la Pelican Brewery, la Southern Brewery et la Weckerling Brewery; et pour ce qui est de la dernière nommée, l'acquéreur paiera comptant $30 000 avec six pour cent par an d'intérêt du 1er février 1899, jusqu'au paiement.

Et en cas que les procédures des propriétés mobilières et autres ci-dedans poursuivies comme étant payées comptant, soient insuffisantes pour payer ce qui est dû par et au receveur, coûts de cour et de vente et aussi la liquidation finale, comprenant les honoraires d'avocats et les taxes sur les meubles, alors l'acquéreur ou les acquéreurs de la propriété hypothéquée, payeront comptant une somme suffisante pour couvrir le déficit et l'acceptation des bons sera réduite pro rata.

L'acquéreur paiera aussi comptant au receveur la valeur des Timbres de Bière aux mains du receveur appartenant au défendeur, au moment de l'adjudication.

Les affaires du défendeur seront poursuivies par le Receveur au compte de l'acquéreur de la date de l'adjudication jusqu'au transfer final des titres et jusqu'à la remise de la propriété, et au moment de la remise, si les affaires dans l'intervalle ont été poursuivies avec pertes, l'acquéreur paiera la somme de ses pertes au Receveur, ou bien s'il y a profit, le receveur paiera comptant le montant de ce profit à l'acquéreur ou aux acquéreurs, comme l'affaire se présente.

Et l'acquéreur de la propriété en entier, ou de la Brasserie Lafayette aura le droit d'en accepter ou d'abandonner le bail qui existe avec le "Southern Cotton Seed Company, Limited," daté le 28 août 1899, à une vente annuelle de deux cent dollars, payable d'avance et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1898 avec le privilège de renouvellement pour un an avec les mêmes conditions.

LOUIS A. RICHARD, Encanteur.

Dinkelspield et Hart }
Buck Walshe et Buck }

Avocats pour A. G. Ricks, Receveur de l'Association des brasseurs de la Nouvelle-Orléans.

23 juil

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en bloc du contenu entier de la papeterie bien connu de

E. R. WOOD ET CIE. LTD.

Belle papeterie, plumes en or, Bibles, œuvres des meilleurs auteurs, etc.

No 58,567—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 juillet 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux 139 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 juillet 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, division C, agissant pour l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A," absent en congé, la propriété décrite comme il suit, à savoir:

En bloc. Le stock entier de marchandises et meubles desdit E. R. Wood & Co. Limited, contenus sur les lieux, ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

15 juillet—15 16 23 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE Avec un très grand terrain, UN COTTAGE SIMPLE

No 4548 rue Nord Remparts près du Couvent des Ursulines,

Succession de Valentine et Mme Philipina Schmitt.

No 59,298— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 juin 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts, et ayant quatre chambres et cuisine, grand ..., 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Communy, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Craps) fermée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant B. T. Walsh, jr., notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu des lieux Nos 1238 rue Decatur,

Consistant d'un grand lot assorti de pendules, montres, bijoux, pierres précieuses, vitrines, étagères, etc.

Vêtements, linge de dessous, instruments de musique, quincaillerie, vaisselle, et une variété d'autres propriétés, etc.

Aussi 2 coffre forts en fer.

Leon F. Haubtman vs Toussaint P. Boescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,799—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 juillet 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1238 rue Decatur, coin Quartier, le contenu entier et le stock de marchandises sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistrée.

2 coffre-forts en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Salomon Wolff, avocat pour le plaignant.

21 juil—21 22 au 25 inc

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Jos. Bachet, agent de D. Biaggne vs P. Lassale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 39,348 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon bureau No 602 rue du Camp entre les rues Lafayette et Girod, le LUNDI 24 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir: 8 Sommiers, 2 lounges à ressorts, 6 matelas en mousse, 2 sofas 1 lounge, 1 "dresser glass", une presse à lettres, 1 coffre-fort, 1 vieux lounge, 1 "dresser". 1 lavabo, 2 ressorts en fer, 1 vieil ameublement de chambre à coucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions, comptant sur les lieux. ED. P. FOLEY, Constable Première Cour de Cité. 13 juil—13 18 24

Avis d'un acte spécial.

Avis public est par le présent donné qu'à la prochaine réunion de la Législature générale ou spéciale, un acte sera introduit résumant les "provisions" de l'ordonnance 15,391 O. S., de la ville de la Nouvelle-Orléans, levant une taxe spéciale de deux mills pour eau, sewerage et drainage, organisant le Sewrage and Water Board, définissant ses devoirs et pouvoirs et pourvoyant à l'issue et à la vente des Bons d'Améliorations Publiques de la ville de la Nouvelle-Orléans.

W. C. FLOWER,
Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

1er juil—30f

AVIS DE SUCCESSIONS.

Pollock & Hernsheimer versus Louisiana Trading Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,159—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James D. Wel..., receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juil—20 24 29

Succession d'Edward F. Garland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,428—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rosa Garland, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juil—20 24 29

Succession de Mme Annie Quintero, femme de Wm Gowland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59.834 Division E.—Attendu que George Gowland a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Quintero, femme de Wm Gowland, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier.

15 juil—15 19 24

Dans l'affaire de John Baptiste Verges, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,615—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Alice Verges, veuve de Hillario Gutierrez, curatrice dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

15 juil—15 19 24

Succession de Anthony Fatjo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,846—Division E—Attendu que Mme Helen Fatjo, veuve de Anthony Fatjo, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Fatjo, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15juil—15 19 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par le présent que le 30me jour de juin 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Dans l'affaire des mineurs E. H. D. George Beaudry et F. N. D. Maurice Beaudry vs l'Avocat de District, No 59,776.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la cour considérant que la loi et l'évidence sont en faveur des plaignants leur donnant droit au décret demandé, et pour les raisons oralement assignées en cour ce jour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur des pétitionnaires Etienne Hyacinthe Daunoy George Beaudry et François Nicolas Daunoy Maurice Beaudry, ordonnant et décrétant que leur nom de famille soit changé de Beaudry à celui de Choppin et qu'ils soient à l'avenir nommés et connus comme Etienne Hyacinthe Daunoy George Choppin et François Nicolas Daunoy Maurice Choppin.

Jugement rendu et signé 3 juin 1899.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce treizième jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Sceau) P. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

16 juil—15f

Bulletin Commercial

Samedi, 22 juillet 1899,

COTON.

Marché de la Nlle-Orléans.

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 100 balles et 1,250 à arriver.

Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary	3 3/16
Ordinary	3 11/16
Good Ordinary	4 3/16
Low Middling	4 15/16
Middling	5⅝
Good Middling	6 7/16
Middling Fair	6 13/16
Fair	7⅛

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables

Janvier	5,51@5,52
Février	5,56@5,57
Mars	5,58@5,60
Avril	—@—
Mai	—@—
Juin	—@—
Juillet	5,62 Bid
Août	5,43@5 44
Septembre	5,34@5,39
Octobre	5,39@5,40
Novembre	5,43@5,44
Décembre	5,47@5,48

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	5⅞
Mobile	5 11/16
Savannah	5⅝
Charleston	—
Wilmington	5⅞
Norfolk	5 15/16
Baltimore	6¼
Boston	6 3/16
Philadelphie	6 7/16
Memphis	5¾
Augusta	6¼
St-Louis	5¾

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—Middling Gulf 6 7/16

Futures de New-York.

A peine stables.

Janvier	5,81@5,82
Février	5,84@5,86
Mars	5,88@5,89
Avril	5,91@5,93
Mai	5,95@5,96
Juin	—@—
Juillet	5,50@5,52
Août	5,52@5,53
Septembre	5 55@5,56
Octobre	5 68@5 69
Novembre	5,72@5,74
Décembre	5,77@5,78

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre 2,200,100 balles
Même temps l'année dernière 2,668,476 balles
A tous les ports des Etats-Unis 8,437,432 balles
Même temps l'année dernière 8,618,353 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre 1,868,543 balles
Même temps l'année dernière 2,340,616 balles
De tous les ports des Etats-Unis 7,184,312 balles
Même temps l'année dernière 7,382,852 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans 165,440 balles
Même temps l'année dernière 80,695 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis 416,885 balles
Même temps l'année dernière 274,940 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Demande modérée, les prix stables. Cotes 3⅝ pour le Middling Américain.

Futures.

Calmes.

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et facile.

Cotes—44⅛fr. pour l'Ordinaire (sur place); 41⅛fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 37¼fr. pour le Bas (sur place).

Futures.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que les prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.

Open Kettle, par livre	—@—
Open Kettle centrifugalled par livre	—@—
CENTRIFUGAL—Inactif.	
Plantation granulated	—@—
Whites	—@—
Yellows	4⅝@4⅞
Seconds	2½@4¼

MELASSE—OPEN KETTLE—Il n'y en a pas.

CENTRIFUGAL—Inactif, 6 @ 14c.

SIROP—Il n'y en a pas.

SUCRE RAFFINE—

Cut Loaf	5⅝
Powdered	5⅜
Standard granulated	5½
Confectioners' A	5 7/16

Moins ⅛c et 1/16c d'escompte en lots de 100 barils.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre et de ris, 6 hoops	31c.
Nouveaux barils de sucre et de ris, 8 hoops	33c.
Barils de sucre et de ris de seconde main, 6 hoops	15c.
Barils de sucre et de ris de seconde main, 8 hoops	17c.
Boucauts de sucre de seconde main	90c.
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 25
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	90@95c.
Barils de mélasse de seconde main	85@90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 00@14 00

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

RIZ ECALE—Bien stable.

Ex Fancy	6⅛@6¾
Real Fancy	6 @6½
Choice	5¼@5¾
Prime	4¾@5¼
Good	4¼@4¾
Fair	3¾@4¼
Ordinary	3 @3½
Common	2½@3
Screenings	2 @2½
Inferior	1½@1¾
No 2	1½@2

RIZ POLI—Ton. nominal.

SON—$11.50 à 12 00

RIZ BRUT—Calme mais stable.

Nominal pour celui de la rivière; nominal pour l'Ouest de la Louisiane.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—

Patents, le baril $3 85 @3 90
Extra fancy $3 45 @3 50
Minnesota Patents $4 55 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$2 00 @—.

GRITS—$—@2 20

Les cotes de farine et de farine de maïs ont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — On cote 46 à — pour le blanc 44 à — pour le mêlé et 46 à — pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 33 à 34c; Choix 34 à 35c.; Texas No 2 — à —.

SON—70 à 72½c.

FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choix $16 00 à 16 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2c. de plus par boisseau; avoine ... à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

MESS PORK—

Mess Pork, nouveau $10.00 à 10 25

VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	5⅞ @ 6
Short rib sides	5½ @ 5¾
Extra short sides	5½ @ 5¾

BACON—

Epaules	— @ 6
Short rib sides	6½ @ —
Extra short sides	6¼ @ 6⅝

GRAISSE—

En tierçons, raffiné	4¾ @ 4⅞
Lard pur	5⅞ @ 6

JAMBON—11½ à 12¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc; et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants de café sont ceux du Board of Trade.

RIO—Stable.

Fair No 3	6⅞
Low Fair No 4	6¾
Good Ordinary No 5	6½
Ordinary No 6	6¼
Low Ordinary No 7	5⅞
Strictly Good Common No 8	5⅝
Good Common No 9	5⅜

SANTOS—Stable.

Fair No 3	7
Low Fair No 4	6⅞
Good Ordinary No 5	6¾
Ordinary No 6	6½
Low Ordinary No 7	6
Strictly Good Common No 8	5¾
Common No 9	5½

MEXICAIN—Stable.

Cordova—Fair	9
Barely fair	8¾
Low fair	8½
Coatepec—Fair	9
Barely fair	8¾
Low fair	8½

Job lots ¼c. plus élevé pour les mexicains et ⅛ pour les Rio et les Santos.

BEURRE—

Western Creamery—Extra	20
Extra firsts	18
Firsts	17
Western Dairy—Extra	15
Extra firsts	14
Firsts	13

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—

New York cream	11½
Young Americas, full cream	11
Twins, full cream	10¾
Flats	10¾

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—$8 00 par ton.

Farine de graine de coton par chargement au dépôt $17 50 par short ton, pour l'exportation $22 50 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$22 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'exportation), par gallon, crude 10 à 15c.; refined 15c.

TOILE D'EMBALLAGE — 2¼ pound 6¼ par yard; 2-pound 6 1¾ pound 5¾.

Twine—Jute 7½c. la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—90c— par paquet.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—	
Par baril	2 00@ 4 25
LIMONS—	
Par boîte	3 00@ 3 50
COCOS—	
Par 1000	17 00 @ —
Par 100	2 00
POIRES—	
Par boîte	2 50 @ —
PECHES—	
Par boîte	— @ —
BANANES—	
Par régime	1 25@ 1 75
MELONS D'EAU—	
Par 100	10 00@16 00
CANTALOUPS—	
Par baril	1 00
Par bu. box	2 00 @ 2 25
RAISINS—	
Par boîte	1 60 @ —
PISTACHES—	
Par livre	15@20c.
PACANES—	
De la Louisiane, par livre	15@20c
Du Texas, par livre	4@17c

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.

POMMES DE TERRE — $1 60 à 1 80.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 40 à 2 50.

YAMS—$1 50 à — par baril.

Ordinaires $1 75 à —

TOMATES—25 à 35 par crate.

OIGNONS—Par baril $2 25 à 3 00

CHOUX—$1 80 à 2 00 par crate.

AIL—60 à 70c. par macorne.

CHOUCROUTE—Par baril $7 50 à 8 00.

SUIF — 4¼c. la livre pour celui de la ville; 3¾ à 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 24c la livre.

LAINE—Burry 10à10½c. la livre; Louisiana clear 17c.; clear Lake 18c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 7 c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 7 c.; kips 14 à 30 livres 6½c. peaux de veau 50c. pièce; grub selection 6½c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Wet salted sound 7½c., dry salted 12½c; dry flint 14½c la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 4 00; castor 5 à 40c. pièce; racoons 5 à 30c.

PEAUX—Chevreuil 15à18c. la livre; mouton 10 à 40c. pièce; chèvre 10 à 50c.

MOUSSE—Mêlée 1½ à 1¾c. la livre; grise 1c à —; noire 2¼ à 3c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — 6c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

VOLAILLES — Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants volaille, et par douzaine de 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$4 00@ 4 50
Poulets	2 00@ 3 50
Canards	Nominal
Oies	Nominal
Dindes	Nominal
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$4 00@ 4 25
Poulets	2 00@ 2 25
Canards	Nom
Oies	Nom
Dindes	Nom

ŒUFS—10½ c.

MARCHANDISES DIVERSES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $2 00 à 2 25; goudron de charbon $3 50 à 3 75 le baril; goudron de pin $3 50 à 3 75. Résine selon la qualité 1 00 à 2 55.

Essence de térébenthine 40c.

Jobbing 2c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 28 à 32½; famille 50c. le baril, $4 50 le boucaut; car loads $3 75 à 4 00 par ton.; anthracite $9 00 le ton.; bateaux 35 à 40c. le baril; steamers $3 00 à 3 25 la tonne; habitation (sur la rive) 32½ à 35c.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; nut splint coal 35c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $2 40 à 2 55 le ton

BOIS DE CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Piling, per foot 10@ 13

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

	Class A	Class B	Class C
Sills, joists and Scantlings	$18 00	$12 00	$10 00
1, 1¼ and 1½x12	20 00	14 00	10 00
Dressed flooring	25 00	18 00	11 00
6 and 7" dressed weather boards	15 00	......	10 00
T. and G. ceiling	25 00	18 00	12 00
Rough side boards or sheathing	......		7 00
Dressed side boards or sheathing	......		8 50
Weather board stock 1¼x6 or 7	......	16 00	
Ceiling stock			7 50@16 00

Cypress—

Piling, per lineal foot	10@ 13
Rough boards, choice and prime	23 50@26 50
Merchantable	15 50@16 50
Pecky, 1, 2, 3, and 4x6	11 00@....
Fox	9 00@11 00
Mahogany timber, per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—	
26-in bort sawed	2 50@ ....
20-in split, ordinary	2 75@ ....
20-in split, guaranteed	3 25 @ ....
Laths, per 1000	150@ 1 60
Alabama lime	65@ 75
Cement, domestic	1 35@ 1 75
Cement, imported	1 90@ 2 75
Slate	5 00@ 7 30
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@ ....
Brick, paving	8 00@ ....
Brick, ordinary	6 50@....
and	18@ 20
Shells, small	25@ 35
Plaster, calcined	1 35@ ....
Fire brick, American, per 1000	25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000	27 50@ ....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 25@ ....
Lake fire clay	50@ ....
Sewer pipe, per foot, according to size	10@ 20
Chimney flue lining, per foot	7@ 7½
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	8 00@11 00
Barb wire, galvanized, per cwt	3 40
Drop shot, tower, per bag	1 45
Buck shot, per bag	1 70
Cane knives, par dous	5 00
Wheel barrows, par dous	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributer	60 00@ —
Clarke's c. s. meal distributer	65 00@ ...

Garland stoves, less 40 per cent off list.

Pennant stoves, less 40 per cent off list.

Challenge ice chests and Challenge refrigerator less 45 per cent from list

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par dous	$6 5
Hunt's axes, par dous	6 5
Crescent, par dous	5
Diamond axle grease, en boites, par gr	4 0
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	4 50@14 0
Trace chains, la paire	35@1 2
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	6 @
Lyndon B. O. No 4-0@3, par dz	2 65@ 6 0
Baldwin set 4-0 1, par dous	3 00@ 5 0
Planet, Jr, cultivator, No 4	2 5
Planet, Jr, cultivator, No 5	4 0
Planet, Jr., cultivator, horse-hoe, chacun, No 4	4 7
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun, No 5	5
Planet, Jr, cultivator, wheels, cha	1
Brent Le Dow cultivator, chacun	25
Universal cultivator, chacun	24
Brown riding cultivator, chacun	30
Brown walking cultivator, chac	25
Monrecretary harrows, Nos 1@3	17 50@25
Geddes' hinge harrows, 14@20 tooth	7 50@12
A. B. & Co. side harrows, chacun	2
Expanding harrows, 11-teeth, ch	3
Deere's stalk cutter, No 1	32
Deer's stalk cutter, No 2	38
La. Dow disc harrows	25
Deere disc harrows, No 1	30
Deere disc harrows, No 4	39
Hollow ware, skillets and lids	3
Anvils	9@
Bar iron, basis, per tow	2
Steel nails, 50@60 basis, keg	2
Wire nails, 50@60 basis, keg	2

I cut keen plows, pony x pas list $5 75, less 40 per c
I cut keen plows, A-O x pas. list $5 75, less 40 per c
I cut keen plows, B-O x pas. list $7 50, less 40 per c
I cut keen plows, C-O x pas. list $10 00, less 40 per c
I cut keen plows D-O x pas. list $11 40, less 40 per c

John Deere Plows—

A. B. & Co. steel plows, pony x pas, chacun 1